

COMPTE RENDU SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL du 16 décembre 2015

Au cours de sa réunion du 16 décembre 2015, le conseil municipal de LAMBRES-LEZ-DOUAI a délibéré comme suit :

Evolutions de l'organisation du Conseil municipal :

Démission d'un adjoint

Démission de Monsieur Christian HATU - 1^{er} Adjoint. Celui-ci conserve son mandat de conseiller municipal.

Election d'un nouveau 1^{er} Adjoint et d'un nouvel Adjoint

M. Bernard GOULOIS est élu au poste de 1^{er} Adjoint.

M. Philippe GLORIEUX est élu 7^{ème} Adjoint

Modification des commissions

La commission « *Finances et développement économique* » est supprimée.

Une nouvelle commission : « *Finances et développement économique, état civil, relations extérieures* » constituée de 13 membres est composée de la façon suivante :

Président : Le Maire

Vice-Président et Rapporteur : M. Philippe GLORIEUX - Adjoint

Autres membres :

Mr Bernard GOULOIS – 1^{er} Adjoint

Mme Marie-Christine DEFOSSEZ – Adjointe

Mme Emmanuelle AUBERT – Adjointe

Mme Claudine DELECOURT – Conseillère municipale

Mme Lisette DESAILLY – Conseillère municipale

Mme Monique GERVAIS – Conseillère municipale

M. Christian HATU – Conseiller municipal

Mme Marie-José HOGUET – conseillère municipale

M. Christian POL – Conseiller municipal

Mme Edith SCRIPZAC – Conseillère municipale

M. Joël TISON – Conseiller municipal

Les délégations des 2 nouveaux adjoints sont ainsi modifiées :

1^{er} Adjoint : M. Bernard GOULOIS : « Développement durable – démocratie locale et cadre de vie »

7^e Adjoint : M. Philippe GLORIEUX : « Finances et développement économique, état civil, relations extérieures »

Renouvellement de la Convention MJC Ville

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité la nouvelle convention MJC/Ville qui prendra effet au 1^{er} janvier 2016.

Modification du tableau des effectifs

Le Conseil municipal donne son accord à l'unanimité sur la création d'un poste d'adjoint technique de 1^{ère} classe, ainsi que sur 2 vacances de postes d'adjoint technique 2^{ème} classe.

Virements de crédits

Afin de réajuster les comptes de l'exercice 2015, il y a lieu de procéder à des virements de crédits avec ajustement de l'excédent de fonctionnement.

Bilan annuel des cessions et acquisitions immobilières intéressant la commune pour l'année 2015

Le Conseil municipal approuve le bilan annuel 2015 des acquisitions et cessions immobilières de la ville de Lambres-lez-Douai qui sera annexé au compte administratif 2015.

Bail commercial de la Poste - Renouvellement

Le Conseil municipal décide le renouvellement du bail dès réception des diagnostics amiante et performance énergétique avec un loyer annuel de 7354 € indexé. Celui-ci prendra effet à partir du 1^{er} janvier 2016.

Programme Local de l'Habitat (PLH) – Arrêt du projet

Le Conseil municipal décide d'approuver l'arrêt du projet PLH (Programme Local de l'Habitat) assorti des deux recommandations suivantes : renforcer les actions pour limiter les taux de vacance, renforcer les actions pour l'amélioration des performances énergétiques (objectif COP 21).

Revalorisation de loyer – Logement communal

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité la revalorisation du loyer d'un des logements communaux.

Habitat du Nord – Garantie d'emprunt

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité la garantie d'emprunt simplifiée pour les travaux de réhabilitation des logements de la résidence Denis Cordonnier conformément à la demande de la Caisse des dépôts et consignations.

Acquisition d'une parcelle de terrain résidence Denis Cordonnier

Le Conseil municipal approuve l'acquisition d'une parcelle de terrain de 33 m2 représentant une partie de la parcelle AE 321. Cette parcelle sera cédée à la ville par la propriétaire en contrepartie de la pose d'une clôture et d'un portillon.

Acquisition de deux terrains chemin des Fontinettes

Le conseil municipal approuve l'acquisition des parcelles suivantes : B 2925 et B 2926 situées au chemin des Fontinettes. Le service des domaines a estimé le prix de chacun des terrains à 7.840 €. Ces parcelles sont destinées à l'implantation de jardins familiaux.

Agence Régionale de Santé Nord-Pas-de-Calais (ARS) – Programme régional d'accès à la prévention et aux soins des personnes en situation de handicap (PRAPS-PH) du Nord-Pas-de-Calais

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le projet.

Admissions en non-valeur

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité les différents titres qui n'ont pu faire l'objet de recouvrement par le trésorier malgré plusieurs tentatives non abouties.

Ilôt rue de Douai – rue de la République- Renouveau de la convention opérationnelle avec l'EPF

Afin de poursuivre la mise en œuvre du partenariat entre l'Établissement Public Foncier Nord Pas de Calais (EPF) et la ville au titre de l'opération « ilôt rue de Douai rue de la République », une nouvelle convention a été conclue.

Projet de parc éolien dit « les Moulins »

L'enquête publique se déroule du 14 décembre au 22 janvier 2016 inclus et les dossiers sont à la disposition du public dans les mairies des communes d'implantation de ces éoliennes, Roucourt, Dechy et Cantin. La commune de Lambres fait partie du périmètre réglementaire de l'enquête publique Ce projet important sur le plan des énergies renouvelables correspond aux dispositions de la Loi sur la Transition énergétique pour une croissance verte ainsi qu'aux objectifs retenus récemment par la COP 21. En conséquence, et après avoir pris en compte les éléments du dossier d'étude d'impact, le conseil municipal approuve le projet de parc éolien de 6 aérogénérateurs prévu sur les communes de Roucourt, Dechy et Cantin.

Compte tenu de l'impact local, essentiellement visuel, créé par cette implantation, les élus lambrésiens souhaitent

- d'une part qu'une véritable démarche de communication et de concertation soit menée par le maître d'ouvrage auprès des habitants des 3 communes directement concernées,
- d'autre part que les compensations prévues par le maître d'ouvrage pour ces communes soient renforcées par des aménagements, plus importants que ceux indiqués dans les dossiers, concernant les équipements pour la jeunesse et pour la préservation de l'environnement.

Par ailleurs, le conseil municipal décide :

✓ *D'allouer une subvention d'un montant de 300 € à l'association Solidarité Ecole des Mines*

Et a pris connaissance :

✓ *Des différentes animations à l'égard des aînés ainsi que la date de présentation des vœux aux différents béguinages*

✓ *De la collecte « Banque Alimentaire » qui s'est tenue en mairie le samedi 28 novembre dernier*

✓ *De l'installation du Conseil municipal des Enfants le 18 novembre dernier sous la Présidence de Monsieur le Député Marc Dolez*

✓ *Du bilan de la Quinzaine des droits de l'enfant*

✓ *En ce qui concernent les écoles : de la semaine du goût, des manifestations de Noël dans les écoles, du choix du prestataire pour les séjours neige 2016*

✓ *De la réunion du Comité Lambres Jeunes qui a eu lieu le 16 octobre en présence de 21 jeunes lambrésiens*

✓ *Des activités proposées par la MJC lors de l'accueil de loisirs sans hébergement des vacances de Toussaint, ainsi qu'au secteur Jeunesse*

✓ *De la fête des Assistants maternels du 28 novembre dernier*

✓ *De la 4^{ème} édition du Trail de la Petite Sensée qui aura lieu le 25 juin 2016*

- ✓ *Des manifestations prévues dans le cadre du Centenaire*
- ✓ *De la 15^{ème} édition du marché de Noël qui s'est déroulée du 11 au 13 décembre*
- ✓ *De la cérémonie des vœux qui se déroulera le samedi 9 janvier à la salle Michel Hennebois*
- ✓ *Du résultat du concours des villes fleuries des 12 et 13 octobre dernier*
- ✓ *Du point sur l'avancement de l'Agenda 21*
- ✓ *De la récente réunion du Conseil des Sages*
- ✓ *De la mise en service du nouveau site WEB de la ville et de la page Facebook*
- ✓ *D'un point sur l'évolution du chantier de démolition-reconstruction de la cité des Cheminots, en 2^{ème} phase du programme de réhabilitation*
- ✓ *De la construction prochaine d'un préau à l'école primaire Salengro*
- ✓ *De la fin des travaux du giratoire rue de la Paix pour lequel l'aménagement paysager est à l'étude*
- ✓ *De la mise en place de deux quais d'accès bus (résidence Théodore Monod)*
- ✓ *Du résultat de l'appel d'offres concernant les travaux de voirie*
- ✓ *Des travaux d'aménagement sécuritaires prévus rue Gallieni en concertation avec la ville de Douai*